

Colle humide microfibrée

UZIN KE 62

Colle spéciale pour revêtements PVC décoratif LVT

Domaines d'utilisation:

UZIN KE 62 est une colle en dispersion à l'adhérence initiale excellente. La colle microfibrée a été développée spécialement pour les lames et dalles en PVC. Pour l'intérieur.

Comme colle spéciale:

- ▶ pour revêtements PVC décoratif (type LVT) de tous fabricants
- ▶ sur supports plans, absorbants et ragrésés
- ▶ sur planchers chauffants (à circulation d'eau)
- ▶ adaptée pour les sollicitations des sièges à roulettes conformes à la norme DIN EN 12 529
- ▶ adaptée pour une sollicitation normale en domaine résidentiel, commercial et industriel



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Avantages / Propriétés:

UZIN KE 62 procure une haute stabilité dimensionnelle et une bonne résistance aux plastifiants.

Composition: Dispersion aqueuse de polymère, conservateurs, charges minérales, eau et additifs.

- ▶ Odeur neutre pendant et après la mise en œuvre
- ▶ Excellentes propriétés de mise en œuvre
- ▶ Consommation très faible
- ▶ Temps de gommage court
- ▶ Sans solvant
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS/À très faible émission

Caractéristiques techniques:

Emballage:	Seau plastique
Conditionnement:	14 kg et 6 kg
Tenue en stock:	12 mois
Couleur liquide/sec:	blanc crème/blanc crème
Consommation:	280 – 320 g/m ²
Température de mise en œuvre:	minimum 15 °C au sol
Temps de gommage:	env. 5 minutes*
Temps de travail:	env. 20 minutes*
Sollicitable:	après 24 heures*
Résistance finale:	après 4 jours*
Traitement des joints:	après 24 heures*

* A 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air et en fonction du type de revêtement de sol et de l'absorption du support.

Préparation du support:

Le support doit être résistant, porteur, sec, propre, non fissuré et exempt de toute substance susceptible de diminuer l'adhérence (par exemple salissure, huile, graisse). La surface doit être aspirée en profondeur, primairisée et ragrée. Utiliser les primaires et les ragréages UZIN appropriés (voir catalogue produits). Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et prendre les mesures nécessaires et émettre des réserves en cas de déficience. Toujours laisser parfaitement sécher le primaire et le ragréage.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

Épaisseur de ragréage:

Au minimum 3 mm, se référer à la réglementation en vigueur.

Mise en œuvre:

1. Avec la spatule à colle appropriée, appliquer la colle régulièrement sur le support puis laisser gommer pendant une durée adaptée à la quantité appliquée, aux conditions climatiques ambiantes, à la capacité d'absorption du support et au type de revêtement. N'encoller que la surface pouvant être revêtue dans l'intervalle du temps de travail, le bon transfert au dos du revêtement devant être assuré.
2. Afficher le revêtement de sol après un court temps de gommage. Les sillons de colle doivent être écrasés. Maroufler manuellement ou au cylindre et lester au niveau des déformations importantes du revêtement. S'assurer qu'il n'y a pas d'air emprisonné sous le revêtement. Après 20 minutes, maroufler de nouveau.
3. Éliminer les taches de colle fraîche à l'eau.

Consommation:

Type/Envers de revêtement	Denture	Consommation*
Revêtements PVC décoratif (LVT)	A2	Env. 320 g/m ²
Revêtements PVC décoratif avec envers lisse	A1	Env. 280 g/m ²

* A 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air, avec seaux de colle acclimatés et sur UZIN NC 170 LevelStar.

Important:

- ▶ Tenue en stock 12 mois à température modérée, en emballage d'origine. Refermer hermétiquement les emballages entamés et en utiliser le contenu rapidement. Avant utilisation, acclimater la colle à la température ambiante.
- ▶ Conditions idéales de mise en œuvre de 18 à 25 °C, température du sol supérieure à 15 °C et humidité relative de l'air inférieure à 65 %. Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent les temps de travail, de prise et de séchage, une température élevée et une humidité de l'air basse les réduit.
- ▶ Veiller à ce que le ragréage soit bien sec.
- ▶ Un collage direct sur traces de colle anciennes peut entraîner des interactions et un développement d'odeurs désagréables. Idéalement, supprimer les couches anciennes. Dans tous les cas, des traces de colle anciennes devront être recouvertes d'un primaire puis d'un ragréage autolissant, sur toute la surface, en épaisseur suffisante.
- ▶ Avant collage, le revêtement doit être suffisamment détendu, acclimaté et adapté aux conditions climatiques de l'utilisation future.
- ▶ En cas de températures extrêmes causées par une exposition au soleil, de contraintes mécaniques lourdes comme par exemple des locaux industriels avec engins de manutentions (chariots élévateurs), ou d'apport d'humidité par le dessus, utiliser une colle aux résines réactives comme par ex UZIN KR 430. En cas de doute consulter notre Service Technique.
- ▶ Respecter les directives des fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant de revêtement de sol. Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les DTU, CPT, SIA, normes et règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Sécurité du travail et de l'environnement:

Exempt de solvants. Ininflammable. Pendant la mise en œuvre, l'utilisation d'une crème de protection de la peau et une bonne aération des locaux sont recommandées.

EMICODE EC 1 PLUS – "À très faible émission". Le produit ne présente, conformément aux directives en vigueur, aucune émission importante de formaldéhyde, de substances toxiques ou autres composés organiques volatiles (COV). Après séchage complet le produit présente une odeur neutre et est physiologiquement et écologiquement sans danger.

Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

Élimination:

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages plastiques totalement vidés – Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier.